



LA CULTURE

E N C Y C L O P E D I E S P E C T A C U L E

Bulletin trimestriel du Programme de la statistique culturelle

N° 87-004-XPB au catalogue

Hiver 1995

Vol 7, N° 4

La fréquentation des cinémas connaît une hausse

LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE

Norman Verma, gestionnaire de projet, cinémas

Aller au cinéma demeure une activité très populaire au Canada malgré l'essor rapide de l'industrie des systèmes audiovisuels domestiques. L'incidence de cette industrie sur la fréquentation des salles semble en effet s'être stabilisée, et les résultats d'un sondage récent révèlent une hausse modérée du nombre d'entrées. Avec 76,5 millions en 1993-1994, la fréquentation des cinémas ordinaires a atteint son niveau le plus élevé en quatre ans, ce qui correspond à une amélioration de 7 % par rapport à l'année antérieure. Les ciné-parcs eux-mêmes ont rapporté une hausse de la fréquentation pour la première fois depuis quatre ans. Malgré cela, les cinémas ordinaires ont dû composer avec un recul des bénéfices moyens de près de 7 %.

Ce sont les habitants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui ont été le plus souvent au cinéma en 1993-1994, soit plus de trois fois par habitant en moyenne. La fréquentation moyenne la plus faible (à peine plus d'une fois par personne) a été relevée à Terre-Neuve.

Redressement du nombre d'entrées après quatre décennies de recul

En 1952-1953, en plein «âge d'or» du septième art, les cinémas ordinaires et les ciné-parcs avaient vendu 256,1 millions de billets. La décennie suivante, le nombre d'entrées a cependant chuté jusqu'à 98 millions en 1963-1964, pratiquement chaque ménage ayant fait l'acquisition d'une télévision. Au cours des deux décennies subséquentes, la fréquentation des salles s'est relativement stabilisée.

Dans les années 80, les cinémas ont de nouveau perdu du terrain devant la concurrence accrue des magnétoscopes et de la câblodistribution, qui ont rendu le visionnement des films au cinéma moins attrayant. De 1980-1981 à 1991-1992, le nombre d'entrées, ciné-parcs inclus, a donc fléchi de 29 % pour passer à 71,6 millions.

Le cinéma semble néanmoins connaître un regain de vie de nos jours, au Canada. En 1993-1994, le nombre d'entrées aux cinémas ordinaires a connu une autre hausse d'environ 7 % pour atteindre 76,5 millions, après avoir enregistré une amélioration de près de 4 % l'année antérieure.

Les cinémas appartenant à une chaîne attirent considérablement plus de cinéphiles que les cinémas indépendants. On doit cela au fait que les premiers profitent des avantages associés à des salles multiples et projettent généralement en primeur les films

les plus intéressants sur le plan commercial. En région métropolitaine, dans plus de neuf cas sur dix, c'est dans un cinéma appartenant à une chaîne que l'on va voir un film. Ainsi, en 1993-1994, les cinémas ordinaires appartenant à une chaîne ont signalé une fréquentation moyenne de 180 110 personnes, comparativement à 44 840 pour les salles indépendantes. On attribue les deux tiers de la hausse du nombre d'entrées observée dans les cinémas ordinaires en 1993-1994 aux salles appartenant à une chaîne.

Intensification de la concurrence des systèmes audiovisuels domestiques

L'industrie des systèmes audiovisuels domestiques accentue toujours rapidement sa concurrence dans les années 90. Ainsi, en 1993-1994, les distributeurs de films ont réalisé des recettes de 551,9 millions de dollars grâce à ce secteur (qui inclut la télévision ordinaire, la télévision à péage et le marché des bandes vidéo), ce qui correspond à une majoration de 80 % par rapport à 1988-1989.

En 1988, 52 % des ménages possédaient un magnétoscope et 69 % étaient raccordés au service de câblodistribution. Un abonné du câblodistributeur sur cinq environ louait aussi des services facultatifs, par exemple la diffusion de films sans messages publicitaires. En 1993, on retrouvait un magnétoscope dans 77 % des ménages et plus de deux abonnés au service de câblodistribution sur trois s'étaient inscrits au service élargi.

suite p. 2

Dans ce numéro...

La fréquentation des cinémas connaît une hausse	1
Subventions au secteur canadien de l'édition	2
Note de remerciement	3
Les compagnies d'arts d'interprétation: à la recherche d'un public et de fonds	4
Augmentation des revenus provenant des droits d'entrée pour les établissements du patrimoine	4
Adieu, Canada	6
Indicateurs: le film et la vidéo	7



75 005



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Tableau 1

Hausse du nombre d'entrées payantes au cinéma

	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994
	milliers					
Cinéma ordinaires	75 770	78 822	76 202	69 195	71 678	76 510
Ciné-parcs	3 099	3 197	2 732	2 430	2 049	2 302
Total	78 868	82 018	78 934	71 625	73 727	78 812

Tableau 2

Nombre de cinémas et d'écrans

	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994
Cinéma ordinaires	657	650	633	620	598	581
Écrans dans les cinémas ordinaires	1 490	1 555	1 565	1 611	1 613	1 601
Ciné-parcs	132	123	109	103	88	83
Écrans aux ciné-parcs	175	168	148	143	129	126

Se restructurer pour survivre

La concurrence que suscitent les progrès de la technologie comme la télévision à péage et les services de vidéo domestiques ont contraint les exploitants de cinémas à rationaliser et à restructurer leurs installations. Les cinémas ne réalisant pas de bénéfice ont fermé leurs portes et bon nombre de cinémas des centres urbains abritent désormais plusieurs salles, ce qui multiplie le choix des films présentés simultanément aux cinéphiles. Entre 1988-1989 et 1993-1994, le nombre de cinémas ordinaires a fléchi de 12 % pour s'établir à 581, mais le nombre d'écrans a quant à lui augmenté de 7 % et se chiffre désormais à 1 601. On doit dans une large mesure la hausse du nombre d'écrans aux cinémas appartenant à une chaîne.

Les propriétaires de cinémas s'efforcent aussi de rester compétitifs en engageant plus d'employés à temps partiel, donc en réduisant leurs coûts d'emploi. En 1993-1994, on comptait 8 323 employés à temps partiel dans les cinémas ordinaires, soit 19 % de plus qu'en 1988-1989. Durant la même période, l'effectif à temps plein a reculé de 36 % pour tomber à 1 305 employés.

Érosion des bénéficiaires dans les cinémas ordinaires

Malgré le relèvement du nombre d'entrées et les mesures adoptées par les exploitants pour éliminer le superflu, la rentabilité des cinémas ordinaires continue de s'effriter. En 1993-1994, ces derniers avaient enregistré des revenus totaux de 532,8 millions de dollars, en hausse de 8 % comparativement à l'année précédente. Cependant, leurs profits n'étaient que de 57,2 millions de dollars (9 % de moins qu'en 1992-1993). En moyenne, les cinémas ordinaires rapportent un bénéfice d'environ 98 000 \$, un recul de près de 7 % comparativement aux bénéficiaires

enregistrés un an plus tôt. Leur marge bénéficiaire s'est aussi érodée de 2 % par rapport à 1992-1993 pour atteindre 10,7 %. Les cinémas ordinaires appartenant à une chaîne qui se trouvaient dans une région métropolitaine ont signalé une diminution sensible de leurs bénéficiaires.

Relèvement de la fréquentation des ciné-parcs pour la première fois en quatre ans

À l'instar des cinémas ordinaires, les ciné-parcs rapportent une hausse de 12 % du nombre d'entrées, qui est passé à 2,3 millions en 1993-1994, la première augmentation enregistrée depuis 1989-1990. Les ciné-parcs des petites villes et des régions rurales sont largement à l'origine de cette amélioration. Les ciné-parcs appartenant à une chaîne ont attiré considérablement plus de cinéphiles que les ciné-parcs indépendants, reproduisant ainsi la tendance observée avec les cinémas ordinaires. En 1993-1994, par exemple, les ciné-parcs appartenant à une chaîne avaient enregistré en moyenne 40 780 entrées contre 15 580 pour les ciné-parcs indépendants.

Plus de ciné-parcs que de cinémas ordinaires ont fermé leurs portes. De 1988-1989 à 1993-1994, leur nombre est tombé à 83 (une baisse de 37 %), tandis que le nombre d'écrans a diminué de 28 % pour s'établir à 126, ce qui semble confirmer le point de vue que cette forme de divertissement est rapidement en train de disparaître. À l'inverse des cinémas ordinaires cependant, la marge bénéficiaire des ciné-parcs a grossi de près de 2 % pour atteindre 9,8 % en 1993-1994. On le doit largement à l'amélioration des recettes attribuables au plus grand nombre d'entrées. Les gains enregistrés en 1993-1994 demeuraient cependant considérablement en dessous des profits rapportés en 1989-1990, année où les ciné-parcs avaient enregistré une marge bénéficiaire de 18,3 %. □

Subventions au secteur canadien de l'édition

Michael Pederson, et Erika Dugas, gestionnaire du projet sur le secteur de l'édition

Introduction

Bien qu'elles ne représentent qu'une petite fraction des revenus totaux du secteur, on ne peut négliger l'importance des subventions du gouvernement aux éditeurs (livres et périodiques) en raison du soutien qu'elles apportent à certains groupes. En effet, bon nombre de bénéficiaires figurent parmi les petites maisons d'édition pour lesquelles l'aide gouvernementale constitue une part appréciable du revenu total.

Les éditeurs de livres canadiens signalent avoir reçu 37,5 millions de dollars de subventions du gouvernement en 1993-1994, soit environ 2 % de leur chiffre d'affaires total de 1,7 milliard de dollars. De son côté, l'industrie des périodiques a touché 9,8 millions de dollars d'aide publique en 1993-1994, ou près de 1 % de ses recettes globales de 795 millions de dollars. Alors qu'on assiste à une stabilisation de l'aide dispensée par le gouvernement aux éditeurs de livres, les éditeurs de périodiques rapportent que leurs subventions se sont érodées de 7 % entre 1992-1993 et 1993-1994. Une analyse plus poussée de l'aide publique révèle des variations selon le revenu de l'entreprise et la région.

Livres

En 1993-1994, l'aide du gouvernement aux éditeurs s'est stabilisée après le net redressement observé entre 1991-1992 et 1992-1993. Quoique les subventions aient atteint 37,5 millions de dollars en 1993-1994, en hausse de quelques points comparativement à 1992-1993, la subvention moyenne par bénéficiaire demeure la même, soit 172 000 \$. Il s'agit malgré tout d'une amélioration de 58 % par rapport à la subvention moyenne de 109 000 \$ signalée en 1989-1990. Un peu moins des deux tiers des éditeurs ont profité d'une aide financière en 1993-1994, légèrement plus (5 %) qu'au cours des quatre années antérieures. Les subventions octroyées en 1993-1994 représentent environ 2 % du revenu d'exploitation total du secteur, et 7 % du revenu total des bénéficiaires. L'incidence de l'aide financière varie avec le chiffre d'affaires de l'éditeur.

Pratiquement les deux tiers de l'aide financière totale (25 millions de dollars) sont allés à des éditeurs dont le chiffre d'affaires dépassait 1 million de dollars. Malgré cela, les subventions représentent une plus forte proportion du revenu total des petits éditeurs que des éditeurs plus importants. Les

suite p. 3

premiers dépendent manifestement davantage de l'aide gouvernementale, comparativement aux maisons d'édition de plus grande envergure, comme on peut le constater au tableau 1. Les subventions représentaient de 21 à 26 % du revenu total des plus petits éditeurs qui ont participé à l'enquête (recettes inférieures à 200 000 \$) au cours des cinq dernières années du sondage. Les éditeurs de la tranche de revenu suivante avaient touché des subventions représentant 12 à 19 % de leur revenu, entre 1989-1990 et 1993-1994. Alors qu'environ 70 % des maisons d'édition de la tranche de revenu de 1 à 4,9 millions de dollars ont obtenu des subventions, ces dernières ne constituent que de 4 à 8 % de leurs revenus totaux. Enfin, moins du tiers des éditeurs au revenu le plus élevé (5 millions de dollars et plus) avaient reçu une subvention et celle-ci représentait en dessous de 1 % de leurs revenus totaux.

La ventilation par région révèle que les subventions occupent une place plus importante dans le revenu total des éditeurs des Prairies et des provinces de l'Atlantique que dans celui des éditeurs des autres régions. On pourrait le devoir en partie au fait que les maisons d'édition de l'Ouest et de la région de l'Atlantique sont plus modestes, donc dépendent des subventions davantage. Les éditeurs des Prairies ont touché des subventions représentant 22 %

de leur revenu, comparativement à 15 % pour ceux des provinces de l'Atlantique et à 9 % pour les éditeurs de la Colombie-Britannique. Les subventions reçues par les éditeurs québécois et ontariens représentaient à peine 3 % et 1 % respectivement de leurs revenus totaux provenant des subventions. Quoi qu'il en soit, les bénéficiaires du Québec et de l'Ontario ont touché plus des trois quarts des subventions accordées par le gouvernement.

Périodiques

En tout, les éditeurs de périodiques ont touché 9,8 millions de dollars en subventions en 1993-1994, comparativement à 10,5 millions de dollars un an plus tôt. Globalement, 22 % des périodiques ont bénéficié de l'aide du gouvernement avec une subvention moyenne de 32 886 \$ par bénéficiaire. Contrairement à ce qu'on observe dans le monde du livre, la majeure partie des subventions sont allées aux périodiques à faible tirage. Néanmoins, les subventions du gouvernement constituent toujours une plus forte proportion des revenus des petits périodiques que des périodiques plus importants. Un tiers des éditeurs enregistrant un chiffre d'affaires inférieur à 120 000 \$ rapportent avoir obtenu des subventions, ces dernières représentant de 15 % à 17 % de leur revenu entre 1989-1990 et 1993-1994. La proportion de

périodiques subventionnés diminue avec le relèvement du chiffre d'affaires, comme on peut le voir au tableau 2. Ainsi, 5 % seulement des éditeurs dont le chiffre d'affaires se situait entre 1 et 4,9 millions de dollars ont touché une subvention qui représentait moins de 1 % de leurs revenus totaux, tel qu'indiqué par les résultats des cinq dernières années d'enquête. Aucun éditeur de périodique du groupe le plus important (chiffre d'affaires de 5 millions de dollars et plus) n'a signalé avoir reçu de subvention.

La ventilation régionale montre que les subventions constituent une plus grande part des revenus totaux des périodiques de la région de l'Atlantique comparativement aux autres provinces ou régions. Ainsi, en 1993-1994, 6 % des revenus totaux des éditeurs de l'Atlantique venaient de subventions. La proportion était plus faible dans toutes les autres provinces (entre 1 et 2 %). Toutefois, les éditeurs de l'Ontario et du Québec rapportent avoir touché 82 % des subventions totales. □

Note de remerciement

de la part de Kathryn Williams, ancienne chef, Section de la population active du secteur culturel

Le numéro précédent de La culture en perspective (vol. 7, n° 3) était consacré aux résultats de l'Enquête sur la population active du secteur culturel, une enquête exhaustive menée au Canada en 1994.

Il est impossible de montrer toute notre reconnaissance aux personnes qui ont joué le rôle le plus important dans cette enquête, à savoir les créateurs, les concepteurs, les artistes, les imprésarios, les administrateurs, les entrepreneurs, les producteurs, les restaurateurs et conservateurs, les techniciens, les professeurs, etc., qui ont accepté volontiers de participer à l'enquête, qui ont fourni des listes de membres et d'employés et qui ont consacré du temps et partagé leurs connaissances lors de l'élaboration de l'enquête. Le succès qu'a connu cette enquête est attribuable à l'ensemble du secteur culturel.

Nous sommes redevables à Développement des ressources humaines Canada d'avoir financé l'enquête et contrôlé son déroulement, particulièrement à Patricia Mosher de son importante contribution.

Nous sommes également redevables à Jane Burgess et son personnel de leur travail exceptionnel relativement à la création du questionnaire informatisé, à Jacques Beauchamp et son personnel des interviews remarquables qu'ils ont effectuées ainsi qu'à Simon Cheung et son personnel de leur collaboration à la méthodologie de l'enquête.

Finalement, nous tenons à remercier Lotfi Chahdi, Dan Roumelis, Nicole Klein et Jennifer Aubé du soutien précieux qu'ils ont apporté à cette entreprise, que ce soit relativement aux activités spécialisées ou aux questions d'ordre technique, ou encore par leurs encouragements constants. □

Tableau 1

Soutien des petits éditeurs de livres par les subventions du gouvernement en 1993-1994

Chiffre d'affaires \$	Nombre d'entreprises	% d'entreprises ayant reçu des subventions	Montant des subventions (millions \$)	Aide financière en % du revenu total du secteur	Aide financière en % du revenu total des bénéficiaires
< 200 000	79	63	2,27	26	39
200 000 - 999 999	132	71	11,11	18	26
1 million - 4 999 999	79	70	13,90	8	12
5 millions et plus	68	29	10,23	1	3
Total	358	61	37,51	2	7

Tableau 2

Importance des subventions du gouvernement pour les petits éditeurs de périodiques en 1993-1994

Chiffre d'affaires \$	Nombre d'entreprises	% d'entreprises ayant reçu des subventions	Montant des subventions (millions \$)	Aide financière en % du revenu total du secteur	Aide financière en % du revenu total des bénéficiaires
< 120 000	648	33	4,86	17	44
120 000 - 199 999	150	21	1,59	7	32
200 000-999 999	375	12	3,06	2	17
1 million - 4 999 999	134	5	0,26	--	2
5 millions et plus	24	-	-	-	-
Total	1 331	22	9,77	1	20

-- montant trop faible pour être exprimé
- nul

Les compagnies d'arts d'interprétation: à la recherche d'un public et de fonds

Marie Lavallée-Farah, gestionnaire de projet, arts d'interprétation

La diminution de l'assistance et des subventions publiques force les 471 compagnies professionnelles d'arts d'interprétation sans but lucratif du Canada à s'appuyer davantage sur les dons privés pour tenter d'assurer leur survie. Les dons provenant de sources privées ont progressé de 20 % au cours des cinq dernières années. L'assistance a toutefois diminué de 3 % au cours de la même période. En 1993-1994, pour la première fois, les subventions publiques consacrées aux arts d'interprétation ont connu une baisse. Pour la seule année 1993-1994, ces compagnies ont enregistré un déficit de fonctionnement total de 3,1 millions de dollars.

Note aux lecteurs

L'enquête sur les arts d'interprétation recense toutes les compagnies professionnelles d'arts d'interprétation sans but lucratif du Canada selon les catégories suivantes : théâtre, musique (instrumentale ou chorale), danse et opéra. Au total, 471 répondants ont fourni des renseignements en fonction des exercices financiers terminés entre le 1^{er} septembre 1993 et le 31 août 1994. L'enquête vise 285 compagnies théâtrales, 108 groupes de musique, 65 compagnies de danse et 13 compagnies d'opéra.

Excédent/déficit: la lutte se poursuit

Les compagnies professionnelles d'arts d'interprétation du Canada sont contraintes à mener une lutte perpétuelle pour s'assurer un public et des fonds, lutte qui les expose à d'importants déficits annuels de fonctionnement. Le déficit global visant toutes les disciplines s'élève à 3,1 millions de dollars en 1993-1994. Il s'agit néanmoins d'une amélioration marquée par rapport au déficit de 6,7 millions de dollars enregistré cinq ans auparavant.

En 1993-1994, seulement une des quatre disciplines (la danse) a pu dégager un excédent. Les 65 compagnies de danse du Canada ont connu une année record avec un excédent de quelque 1,2 million de

dollars. Les compagnies de danse du Québec ont accaparé 69 % de cet excédent.

Les 108 groupes de musique accusent le déficit le plus important, soit 1,5 million de dollars, les troupes de théâtre suivant avec un déficit de 1,4 million de dollars, tandis que les 13 compagnies d'opéra enregistrent un déficit de 1,3 million de dollars.

Répartition des revenus

Globalement, les compagnies d'arts d'interprétation ont déclaré des recettes totales de 383,3 millions de dollars en 1993-1994. Les recettes gagnées accaparent la part du lion avec 180,4 millions de dollars; les subventions publiques suivent avec 135,4 millions de dollars (34 %), alors que les dons privés s'établissent à 67,4 millions de dollars.

Au-delà des projecteurs

La récession et la baisse subséquente du revenu disponible constituent vraisemblablement les principales causes de la diminution de l'assistance observée au cours des cinq dernières années. En 1993-1994, 13,3 millions de personnes ont assisté à des représentations, une baisse de 3 % par rapport à 1989-1990. Parmi elles, six personnes sur dix ont assisté à une pièce de théâtre.

Au cours des dix dernières années, seules les compagnies d'opéra ont réussi à accroître l'assistance moyenne par compagnie (+2 %).

Selon l'Enquête sur les dépenses des familles de 1990, les ménages canadiens consacrent en moyenne 65 \$ à des représentations sur scène, et cette somme a connu une augmentation considérable chaque année. En 1992, toutefois, le montant moyen a baissé de 22 % pour s'établir à 51 \$ par ménage.

Baisse des subventions et montée en flèche des dons privés

Les compagnies d'arts d'interprétation s'inquiètent de leur avenir qui, dans une large mesure, dépend de leur capacité à attirer un nouveau public et à établir de nouveaux partenariats avec le secteur privé pour faire contrepois à la baisse des subventions gouvernementales.

La plupart des compagnies d'arts d'interprétation bénéficient d'une aide gouvernementale. Les compagnies d'arts d'interprétation sans but lucratif tirent environ un tiers de leurs recettes de subventions publiques provenant à peu près également des administrations fédérale et provinciales. Les compagnies de danse tirent près de 43 % de leurs recettes totales de subventions publiques.

En 1993-1994, les compagnies d'arts d'interprétation ont enregistré, pour la première fois, une diminution des subventions par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, les dons provenant de sources privées ont augmenté de 20 % au cours des cinq dernières années pour s'établir à 67,4 millions de dollars en 1993-1994. Il s'agit là d'une hausse de 8,4 % pour la seule année 1992-1993.

Les administrations ont versé 135,4 millions de dollars aux organismes d'arts d'interprétation en 1993-1994, soit 2 % de moins que l'année précédente. La subvention moyenne par organisme est passée de 318 183 \$ en 1992-1993 à 287 564 \$, le niveau le plus faible jamais enregistré comme le nombre de compagnies bénéficiaires de subventions en 1993-94 augmente mais le montant total des subventions accordées baisse.

Les compagnies d'opéra ont obtenu les subventions moyennes les plus élevées, soit 881 348 \$ en 1993-1994, tandis que les compagnies de théâtre recevaient les subventions les plus faibles, soit 207 724 \$ en moyenne.

Et à l'avenir... ?

Un nombre croissant d'organismes artistiques se tournent vers le secteur privé pour obtenir de l'aide. Cette tendance se poursuivra vraisemblablement si les subventions continuent de diminuer, ce qui semble fort probable. □

Augmentation des revenus provenant des droits d'entrée pour les établissements du patrimoine

Erika Dugas, ancienne gestionnaire de projet, Établissements du patrimoine

Les établissements du patrimoine tirent une part plus grande que jamais de leurs revenus des droits d'entrée versés par les gens qui désirent connaître le patrimoine du Canada en visitant les musées, archives, lieux d'intérêt historique, centres d'exposition, zoos et autres établissements connexes.

En 1993-1994, ce genre de revenus a connu une croissance plus rapide que tous les autres genres de revenus des établissements du patrimoine, augmentant de 11,2 % par rapport à l'année précédente, pour

suite p.5

Tableau 1
Arts d'interprétation

	1989/1990	1992/1993	1993/1994	% de variation 1992-1993 à 1993-1994
Assistance totale	13 715 453	13 603 500	13 263 731	-2,5
Recettes gagnées	169 146 320 \$	178 514 625 \$	180 380 042 \$	+1,0
Subventions de l'administration publique	118 259 774 \$	138 091 283 \$	135 442 823 \$	-1,9
Dons du secteur privé	53 804 289 \$	62 213 944 \$	67 419 039 \$	+8,4
Déficit de fonctionnement	(6 717 442) \$	(1 081 398) \$	(3 100 936) \$	+186,8

Note aux lecteurs

L'Enquête sur les établissements du patrimoine permet de recueillir des données sur les établissements du patrimoine sans but lucratif au Canada. Ces données viennent de 2 123 établissements ayant présenté le rapport de leur exercice terminé entre le 1^{er} avril 1993 et le 31 mars 1994.

Cette enquête classe notamment parmi les établissements du patrimoine les musées, les lieux historiques, les archives et d'autres établissements connexes comme les centres d'exposition, planétariums, observatoires, aquariums, zoos, jardins botaniques, arboretums et conservatoires. On peut également obtenir des données limitées concernant les parcs naturels (ceux qui comptent un programme d'interprétation).

L'expression «revenus gagnés» comprend les cotisations, les droits d'entrée et de camping, les recettes brutes provenant de boutiques de souvenirs, de comptoirs de ventes, de cafétérias ou d'activités récréatives et les intérêts et autres revenus.

L'expression «revenus non gagnés» comprend les subventions gouvernementales, les subventions ou les budgets de sociétés ou de fondations, les parrainages de sociétés, les contributions des «amis» des organismes, ainsi que les budgets d'universités ou d'institutions religieuses et les dons.

atteindre 76 millions de dollars. L'augmentation a coïncidé avec une hausse de 1 % de la fréquentation, qui est passée à 54,9 millions de visiteurs. La fréquentation a diminué de 4 % au cours des quatre dernières années, mais les données les plus récentes laissent envisager un renversement possible de cette tendance à la baisse.

Parallèlement, le soutien global accordé par les administrations publiques a diminué de 2,4 % en 1993-1994, pour se situer à 608 millions de dollars. En dépit de cette réduction du soutien du secteur public, 70 % des revenus totaux de fonctionnement des établissements du patrimoine sont venus des administrations gouvernementales en 1993-1994.

La même année, les revenus totaux de fonctionnement (gagnés et non gagnés) des établissements du patrimoine se sont établis à 869,3 millions de dollars, soit 1 % de moins que l'année précédente, mais 17 % de plus que le niveau d'il y a quatre ans.

Les établissements du patrimoine ont gagné 195,4 millions de dollars, soit environ 23 % de leurs revenus totaux de fonctionnement. Plus de la moitié de ces gains (111,5 millions de dollars) sont attribuables aux ventes réalisées dans les boutiques et les concessions. Les revenus venant des cotisations n'ont presque pas bougé par rapport à l'année précédente.

Hausse des revenus venant des droits d'entrée

Plusieurs facteurs expliquent la hausse des revenus venant des droits d'entrée, dont l'augmentation du nombre d'organismes qui exigent des droits d'entrée ainsi que du nombre de personnes qui fréquentent ces établissements du patrimoine. Le maintien ou non du mouvement haussier des revenus venant des droits d'entrée sera nul doute fonction du revenu disponible des familles et des particuliers, ainsi que l'attrait que les expositions exerceront sur les touristes et les membres des populations locales.

La plupart des établissements ont signalé une légère hausse de la fréquentation en 1993-1994. On a cependant enregistré une légère baisse dans des établissements comme les centres d'exposition, zoos, aquariums et jardins botaniques réunis.

L'Enquête sociale générale de 1992 a fait ressortir la grande popularité des établissements du patrimoine. Plus de la moitié des membres de la population âgés de 15 ans et plus ont visité un musée ou un musée des beaux-arts, un lieu historique, un zoo, un aquarium, un jardin botanique, un planétarium ou un observatoire pendant les 12 mois qui ont précédé l'enquête.

Niveaux de financement à la baisse

Le financement public des établissements du patrimoine diminue, mais les fonds publics correspondaient encore à 70 % des revenus totaux de fonctionnement en 1993-1994. Le financement fédéral s'établit à 233,6 millions de dollars et correspond à 27 % des revenus totaux de fonctionnement. L'apport des provinces est de 253,0 millions (29 %) et le reste (14 %) vient des municipalités. Les archives et les musées ont été les plus durement touchés par les restrictions financières du gouvernement fédéral. Les musées ont également reçu moins d'argent des provinces, bien que ces réductions aient été en partie compensées par une amélioration de l'aide versée par les municipalités. Ce sont surtout les zoos, les centres d'exposition et les archives qui ont fait les frais des compressions financières municipales.

Le secteur du patrimoine a également ressenti les effets de la réduction des fonds versés par le secteur privé et certains établissements, en baisse de 10 % par rapport à 1992-1993. Toutefois, ce soutien financier, qui a atteint 65,9 millions de dollars en 1993-1994, était encore supérieur de 13 % au niveau d'il y a quatre ans. De ce montant, 33,3 millions de dollars étaient le fruit de subventions, de dons ou du parrainage de sociétés, de fondations et de particuliers, tandis que 29,4 millions venaient du financement institutionnel. Le reste des fonds a été versé par des «amis» des organismes.

Intensification du bénévolat

La contribution des bénévoles continue de croître. On a dénombré plus de 55 000 bénévoles en 1993-1994, soit une hausse de 10 % par rapport à l'année précédente et un bond formidable de 42 % par rapport au niveau de 1989-1990.

L'effectif des établissements du patrimoine était de 10 018 employés à temps plein et de 14 109 employés à temps partiel en 1993-1994, soit dans l'un et l'autre cas une diminution d'environ 1 % par rapport à l'année précédente. La masse salariale totale déclarée par ces établissements en 1993-1994 se chiffrait à 521,7 millions de dollars (-1 %). □

Tableau 1**Revenus de fonctionnement gagnés augmentent pour les établissements du patrimoine**

Revenus gagnés	1989-1990	1992-1993	1993-1994	1992-1993 à 1993-1994
	en milliers de \$			variation en %
Cotisations	6 117	7 943	7 963	0,3
Droits d'entrée	54 421	68 329	75 967	11,2
Autres revenus gagnés	89 236	103 450	111 482	7,8
Total	149 773	179 722	195 412	8,7

Tableau 2**Revenus de fonctionnement non gagnés diminuent pour les établissements du patrimoine**

Revenus non gagnés	1989-1990	1992-1993	1993-1994	1992-1993 à 1993-1994
	en milliers de \$			variation en %
Financement fédéral	222 480	239 517	233 627	-2,5
Financement provincial	216 237	259 117	253 040	-2,3
Financement municipal	93 282	124 075	121 377	-2,2
Total partiel:				
Administrations publiques	531 999	622 709	608 044	-2,4
Financement privé/institutionnel	58 561	73 342	65 885	-10,2

Adieu, Canada

par Barry Haydon (venu récemment au Canada dans le cadre d'un programme d'échange avec l'Australian Bureau of Statistics)

Il est certain que mes yeux se sont ouverts sur le monde de la statistique culturelle au cours de mon bref contact (18 mois) avec le Programme de la statistique culturelle. Ce n'est que récemment que l'Australie a entrepris un programme destiné à recueillir, analyser et diffuser des statistiques culturelles. Il était donc logique qu'en ma qualité de directeur responsable de ce secteur, je profite des connaissances des experts, c'est-à-dire d'un organisme qui consacre des ressources à ce sujet depuis près de 25 ans et qui continue de se dévouer à servir les personnes qui s'intéressent aux différents aspects de la culture canadienne.

Un certain nombre d'éléments du programme canadien ont subi des changements pendant le temps que j'ai passé ici (un résumé du programme actuel figure en bonne place dans « Un regard sur l'avenir... Un article renfermant les premières impressions » - voir volume 7, numéro 1, page 2 de *La culture en*

perspective). Ces changements étaient dus en partie à des restrictions financières, mais je soutiens qu'ils nous ont aussi permis d'assurer un service statistique plus complet. Nous recueillons un nombre considérable de données sur la vie culturelle canadienne, tellement considérable, en fait, que je doute que l'Australie soit jamais capable de parvenir à un tel résultat. Toutefois, beaucoup des problèmes qui se posent actuellement en Australie sont semblables à ceux d'ici et il est donc vraisemblable que l'on aura un besoin accru de statistiques culturelles, si l'on veut que les responsables prennent des décisions efficaces. Je note, en particulier, que le niveau du contenu local dans nos activités culturelles et le nombre des propriétaires de celles-ci, l'influence des multimédias, l'importance économique croissante du secteur culturel, la nécessité de maintenir la culture pour des raisons socio-culturelles et la définition même de culture (autrement dit, qu'est-ce qui fait que le Canada et l'Australie sont les pays qu'ils sont?) sont des problèmes communs aux deux pays.

J'ai apprécié mon séjour ici et le fait d'avoir appris bien des choses dont la gentillesse des Canadiennes et des Canadiens n'est pas la moindre. Si quelqu'un désire rester en contact ou prendre contact avec moi à la National Culture/Recreation Statistics Unit

de l'Australian Bureau of Statistics, il lui suffit de m'écrire à l'adresse suivante :
 Australian Bureau of Statistics
 GPO Box 2272
 Adelaide SA 5001
 Australia
 ou, par télécopieur,
 au 011 61 8 2377366.

Remarque du rédacteur en chef :
Barry Haydon et sa famille sont rentrés en Australie. Maintenant qu'ils ont eu la chance de «voir une vraie tempête de neige avant de partir», notre hiver va peut-être reprendre un tour plus modéré??! Tous les membres de la communauté culturelle canadienne avec laquelle Barry est entré en contact regretteront son dévouement et son enthousiasme. Tous ici, Barry, vous adressent leurs meilleurs vœux.

Le Programme de la statistique culturelle accueille un nouveau directeur adjoint

Les responsables du PSC souhaitent la bienvenue à leur nouveau directeur adjoint, M. Paul McPhie. M. McPhie vient du Centre canadien de la statistique juridique, une division de Statistique Canada, où il occupait le poste de directeur adjoint de la Direction de la statistique et de l'information. M. McPhie a passé les 20 dernières années dans l'administration à Ottawa et en Saskatchewan et était auparavant enseignant en Ontario. □

PUBLICATIONS

Toujours disponible		Prix au Canada	Toujours disponible		Prix au Canada
87-202	L'enregistrement sonore, 1992-1993	24 \$	87-208	L'écoute de la télévision, 1993	28 \$
87-203	L'édition du périodique, 1992-1993	20 \$	87-209	Les arts d'interprétation, 1992-1993	30 \$
87-204	Le film et la vidéo, 1992-1993	24 \$	87-210	L'édition du livre, 1992-1993	20 \$
87-206	Dépenses publiques au titre de la culture, 1992-1993	20 \$	Nouvelle du PSC		
87-207	Les établissements du patrimoine, 1992-1993	30 \$	87-211	Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité: Perspective statistique	\$30

Pour commander des publications composez sans frais le 1-800-267-6677

La culture en perspective (n° 87-004 au catalogue) ISSN 0843-7548 est une publication trimestrielle autorisée par le Ministre responsable de Statistique Canada © Ministre de l'Industrie, 1996.

Rédactrice en chef : Mary Cromie, (613) 951-6864.

Abonnements : Canada: 8 \$ l'exemplaire, 26 \$ par année. États-Unis: 10 \$ US l'exemplaire, 32 \$ US par année. Autres pays: 12 \$ US l'exemplaire, 37 \$ US par année. Commandes : 1-800-267-6677 (sans frais partout au Canada).

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du Service de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

INDICATEURS CHOISIS

Le film et la vidéo

Indicateur	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	% de variation 1992-1993 à 1993-1994
La production cinématographique, vidéo et audio-visuelle					
Nombre de producteurs	741	742	667	743	11.4
Nombre de productions					
Long métrages pour le cinéma	54	56	31	44	41.2
Émissions de télévision ¹	...	7,504	7,181	8,498	18.3
Messages publicitaires télévisés	3,619	3,929	3,909	3,637	-6.9
Autres productions	...	8,402	4,992	4,605	-7.8
Productions totales	17,634	19,891	16,113	16,784	4.2
Recettes de production (millions de \$)	584.5	581.8	586.4	733.9	25.2
Autres recettes (million de \$)	119.3	106.4	111.0	262.6	136.6
Recettes totales (millions de \$)	703.8	688.2	697.4	996.5	42.9
La distribution de production cinématographiques vidéo et audio-visuelles et la distribution en gros de vidéocassettes					
Nombre de distributeurs et de grossiste	172	165	154	156	1.3
Recettes de la distribution par marché (millions de \$)					
Cinéma	193.4	184.6	170.8	196.4	15.0
Divertissement à domicile	437.8	435.9	443.7	551.9	24.4
Hors commerce	24.3	22.7	21.9	22.2	1.4
Distribution totale	655.5	643.3	650.0	784.0	20.6
Vente en gros de vidéocassettes	495.4	547.3	542.7	514.1	-5.3
Autres recettes	32.9	40.1	36.4	38.0	4.4
Recettes totales de la distribution	1,183.8	1,230.7	1,229.1	1,336.1	8.7
Part des recettes de la distribution des Films Canadiens (%)					
Cinéma	5.8	6.4	5.2	10.1	4.9
Divertissement à domicile	12.7	14.7	23.0	17.4	-5.6
Hors commerce	21.1	18.2	38.4	32.0	-6.4
Les Cinémas					
Nombre de cinémas et de ciné-parcs	742	723	686	664	-3.2
Entrées payantes (000s)	78,934	71,621	73,727	1,727	-0.9
Nombre d'écrans	1,713	1,754	1,742	78,812	6.9
Recettes provenant des entrées (millions de \$)	439.8	380.4	375.7	400.5	6.6
Recettes de concessions et autres (millions de \$)	142.6	130.4	134.1	150.2	12.0
Recettes totales (millions de \$)	582.4	510.8	509.9	550.7	8.0
L'impact économique direct de l'industrie du Film					
PIB (millions de \$)	777.7	836.8	891.2	997.9	12.0
Effectifs	33,669	31,125	30,580	29,380	-3.9
Dépenses moyennes des familles					
Cinéma (\$)	72	..	48
Vidéocassettes et vidéodisque (\$)	89	..	101
Dépenses publiques au titre du Film et de la vidéo (\$millions)					
Dépenses d'exploitation et d'investissement	111.9	118.0	125.0	121.6	-2.7
Subventions et contributions	213.3	222.5	210.9	195.5	-7.3
Dépenses publiques totales	325.2	340.5	335.9	317.1	-5.6

¹ Exclut les messages publicitaires télévisés.

... N'ayant pas lieu de figurer.

.. Nombres indisponibles.

Pour les plus amples renseignements sur l'enquête sur le film et la vidéo, veuillez communiquer avec Fidelis Ifedi, (613)951-1569, Section des industries culturelles, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme, Statistique Canada, Ottawa, Ontario K1A 0T6

RENSEIGNEZ-VOUS...

Nous espérons que vous jugerez ce bulletin instructif et utile. S'il vous plaît nous ferez part par écrit, par téléphone ou par télécopieur de vos observations.

Mary Cromie
La rédactrice en chef, *La culture en perspective*,
Division de l'éducation, de la culture et du tourisme,
Immeuble R.-H.-Coats, 17C
Statistique Canada,
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6



(613) 951-6864
(613) 951-9040 (télécopieur)

Pour plus de renseignements sur les publications, les produits, les totalisations spéciales ou le contenu de certaines enquêtes, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Paul McPhie	Directeur-adjoint, Culture	951-9038
-------------	----------------------------	----------

Section des enquêtes culturelles

Roberta Sametz	Chef	951-9173
Tim Leonard et	Enregistrement sonore	951-1563
Roberta Sametz		951-9173
Mary DeCuyppère	Établissements du patrimoine	951-1562
Marie Lavallée-Farah	Arts d'interprétation	951-1571
Norman Verma	Dépenses publiques au titre de la culture	951-6863
Norma Verma	Cinéma	951-6863
Erika Dugas	Édition et diffusion du livre	951-1568
Erika Dugas	Édition du périodique	951-1568
Fidelis Ifedi	Film et vidéo	951-1569
John Gordon	Radio et télévision	951-1565
Lotfi Chahdi	La population active du secteur culturel	951-3136

Section de la recherche et de la communication

Michel Durand	Chef	951-1566
Michel Durand	Intégration des données	951-1566
Michel Durand	<i>Le Canada, sa culture, son patrimoine et son identité: perspective statistique</i>	951-1566
Mary Cromie	Données sur les consommateurs de biens et de services culturels	951-6864
Michel Durand	L'impact économique	951-1566
John Gordon	Multimédia	951-1565
John Gordon	L'emploi dans le secteur culturel	951-1565
Pina La Novara	Marketing et diffusion	951-1573

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI (Z39.48 – 1984.)

